



BUREAU DE GEOMETRES &
EXPERTS IMMOBILIERS
Agréé et assermenté

Siège d'exploitation & Réception clients :
Bureau d'Expertises NICOLAÏ & ASSOCIÉS s.p.r.l.
Avenue Reine Astrid n°16 à B-1300 Wavre (Belgique)

Informations & Contacts : Tél. : **+32 (0)10 45 10 05** * FAX +32 (0) 10 45 20 05
www.expertsnicolai.be * MAIL : info@expertsnicolai.be

ORDRE DE MISSION DEMANDE ENCADREMENT / CONSTAT TECHNIQUE

(A renvoyer ou remettre à l'expert avant votre rendez-vous)

DEMANDEUR :

Adresse :(TVA si assujetti :).....

Tél. : **Courriel Officiel :**

Charge(nt) irrévocablement le « Bureau d'Expertises Nicolai & Associés sprl » dont les bureaux sont établis à Wavre, Avenue Reine Astrid 16, représenté par son Gérant, Monsieur Michaël Nicolai, Géomètre-Expert Immobilier, légalement assermenté près le Tribunal de Première Instance de Nivelles, (ou tout collaborateur désigné pour le représenter, M.)

Type de la mission : **EXPERTISE (type):**

- Avis technique sur place sans rapport de l'expert
- Constat technique avec courrier et avis circonstancié
- Constat technique et contrôle d'humidité avec courrier
Avec détecteur, courrier PDF avec 1^{er} avis circonstancié pour faire valoir ce que de droit (trouble de jouissance, défaut d'exécution,...)
- Encadrement Réception Provisoire d'immeuble
- Etat des lieux Avant-travaux Immeuble / voirie (PDF)
- Récolement après-travaux Immeuble / voirie (PDF)
- Autre :

(Cocher)

Date visite souhaitée: le

Immeuble situé à :

Coût de la mission : **Forfait / Provision de :** **TVAC 21%** (Résidentiel ci-dessus / Autre voir verso)

Le mode de calcul des honoraires et frais sont considérés comme parfaitement compris et acceptés ainsi que les conditions d'exécution de la mission. Les honoraires et frais sont payables avant le démarrage des constats et leur exigibilité n'est pas conditionnée par l'approbation du rapport final de l'expert (indépendance). Après 8 jours, tout solde demeurant dû portera un intérêt au taux de 0,7% par mois entamé, de plein droit et sans qu'une mise en demeure soit nécessaire, en plus d'une pénalité forfaitaire irréductible de 15% du montant de la dette au principale avec un minimum de 75,00 €.

Si le coût de la mission confiée est supporté par plusieurs clients et /ou en cas de non-paiement partiel de la mission, ce, quel que soit la partie défaillante, l'expert se réserve le droit de retenir les pièces confiées et le résultat de ses travaux. Conformément aux dispositions du formulaire de consentement d'usage de ses données personnelles dont il reconnaît avoir pris connaissance, le(s) client(s) autorise(nt) la Sprl Bureau d'expertises Nicolai & Associés à faire usage de ses données personnelles ainsi que des photos prises pour illustrer les activités du bureau notamment sur brochure, sur internet ou de procurer des informations à sa clientèle. Le(s) client(s) reconnaît avoir pris connaissance de la fiche d'information de l'entreprise ainsi qu'avoir reçu toutes les informations relatives à la mission confiée. Le mode de communication est le courriel tandis que les documents sont délivrés au format PDF. Pour tout litige, quelle qu'en soit leur nature, les tribunaux de l'arrondissement de Nivelles seront seuls compétents.

Clause légale : Droit de rétractation (Ordre de mission approuvé en dehors de nos bureaux au sens art. I.8,15° du Code de droit économique)

Le consommateur a le droit de notifier à l'entreprise qu'il renonce à l'achat, sans pénalités et sans indication de motif, dans les 14 jours calendrier à dater du lendemain du jour de la livraison du bien ou de la conclusion du contrat de service.

Par dérogation et invoquant l'urgence, le client demande formellement à l'expert d'entamer de sa mission au plus vite. Il reconnaît avoir été averti qu'il perd son droit de rétractation lorsque la mission de l'expert est achevée. En cas de rétractation au cours de la mission, le client accepte d'acquitter un défraiement forfaitaire de 70% du montant fixé. Le formulaire de rétractation est disponible sur le site internet du bureau ou du SPF Economie.

Fait à, le chaque partie ayant son exemplaire.

Signature(s) pour confirmation :

Le client,

SIÈGE SOCIAL
(sur Rendez-vous uniquement)
Av. Seigneurie de Walhain n°12
B-1300 Wavre (Belgium)

TVA : BE.0469.808.612
Banque ING (BIC : BBRUBEBB)
IBAN : BE71 3401 8125 7369

AGRÉATIONS LÉGALES
Médiateur Fédéral
I.P.G. sous le n° 040055
Région Wallonne 23/537p



Tarifs Indicatifs (sous réserve acceptation mission après vue des lieux par l'expert)

CONSTAT TECHNIQUE / Encadrement expert - Tarif Global			
Code	Produit	Tarif HTVA	Tarif TVAC
TEC Info	Intervention / Encadrement technique Expert: Ouverture et préparation de votre dossier, Gestion rendez-vous, Déplacements, Visite expert, Examen et prise de mesures non-destructives		
TEC sans rapport	Encadrement expert avec avis technique visuel et mesure simple sans rapport	144,63 €	175,00 €
TEC avec rapport	Constat technique avec prise de mesure simple et rapport circonstancié	245,00 €	296,45 €
TEC Thermographie	Thermographie / Recherche thermographique /	200,00 €	242,00 €
TEC Complément	Extension d'investigation / 2ème visite - sur devis - tarif horaire	100,00 €	121,00 €
RECEPTION PROVISOIRE - Tarif Global			
Code	Produit	Tarif HTVA	Tarif TVAC
RP Info	Encadrement Expert Réception Provisoire: Ouverture et préparation de votre dossier, Gestion rendez-vous, Déplacements, Visite expert, Vérification de la bonne exécution des travaux selon cahier des charges - max 2h sur place		
RP sans rapport APPT	Encadrement de notre expert pour votre (Pré) Réception provisoire / Appartement	195,00 €	235,95 €
RP sans rapport MAISON	Encadrement de notre expert pour votre Réception provisoire - Maison unifamiliale	245,00 €	296,45 €
Code	Suppléments	Tarif HTVA	Tarif TVAC
RP Sup. rapport	Supplément pour la rédaction d'un rapport de visite.	82,64 €	100,00 €
Etat des lieux avant-travaux - Tarif Global			
Code	Produit	Tarif HTVA	Tarif TVAC
ELAT Info	Etat des lieux Avant-travaux : Honoraires à percevoir incluant: Ouverture et préparation de votre dossier, Gestion rendez-vous, Visite des pièces accessibles & éléments extérieurs demandés dans le périmètre d'influence déterminé par le client, Constat visuel des éventuels désordres et pathologies apparentes. Dactylographie, Envoi mail (PDF) du procès verbal		
Récolement Info	Etat des lieux après-travaux / Récolement : Honoraires à percevoir incluant: Ouverture et préparation de votre dossier, récolement / réception observations de griefs dans le périmètre d'influence déterminé par le client, analyse des liens de causalités si prévu, envoi observations au requérant au format PDF / mail.		
Elat Maison	Etat des lieux avant-travaux d'une maison unifamiliale (Intérieur / extérieur)	245,00 €	296,45 €
Elat Appt.	Etat des lieux avant-travaux d'un appartement unifamilial (Intérieur - hors commun)	200,00 €	242,00 €
Elat Voirie	Etat des lieux avant-travaux - Partie de Voirie - Base 25 à 50 m	125,00 €	151,25 €
Elat Partiel	Etat des lieux partiel : ouverture de dossier	50,00 €	60,50 €
Elat Façade	Etat des lieux partiel : Façades à rue uniquement	75,00 €	90,75 €
Elat avant	Etat des lieux Partiel : Parties extérieurs et façades (à rue ou visible)	125,00 €	151,25 €
Elat Faç + pièce	Etat des lieux Partiel: Pièces coté chantier + façades	175,00 €	211,75 €
récolement Maison	récolement pour une maison unifamilial avec déplacement & analyse expert	145,00 €	175,45 €
récolement Appt.	récolement pour un appartement unifamilial avec déplacement & analyse expert	125,00 €	151,25 €
Récolement admin.	Récolement administratif simple par envoi courrier recommandé	65,00 €	78,65 €
Code	Suppléments		
Elat Sup. Courrier	Frais Envoi rapport ou convocation par recommandé (coût postal inclus)	25,00 €	30,25 €

Valable au 01.08.2018 - Honoraires sous réserve de modifications ultérieures et de confirmation– hors missions judiciaires et préalable

Extrait des Conditions générales liées aux modalités d'exécution de la mission de l'expert :

L'expert se réserve le droit de refuser l'accès aux lieux ou partie des lieux si, par exemple, l'accès ou circulation n'est pas sécurisé (toitures), ou présente des risques de sécurité sérieux.

Les constatations de la présente mission se font uniquement visuellement et dans le périmètre d'influence désigné par les parties présentes ou le demandeur ; sous réserve de recherches complémentaires nécessaires pour lesquelles les causes pathologiques et remèdes à apporter ne peuvent être établis ou confirmés sans le démontage de certains éléments ou fouilles dépassant le premier cadre d'investigations visuelles préliminaires. Dans cette hypothèse, l'expert informera le demandeur des investigations au travers de spécialistes spécifiques qu'ils préconisent pour compléter ou écarter les éventuelles causes de dommages pathologiques. Aucun relevé topographique n'est inclus et toute mesure s'inscrit comme étant un ordre de grandeur dans le cadre de la présente mission. Hors relevé topographique ou niveaux.

Les parties ou clients définissent aux travers de leur contrat établi entre elles le caractère contraignant et/ ou contradictoire de la mission de l'expert qui ne pourra être responsable des accords ou modalités définies entre elles. Toutes observations faites à l'expert liées à sa mission, confirmation des coordonnées de chacun, des adresses d'expédition ainsi que des données de facturation se font lors de la visite sur place. Les interventions liées à toutes difficultés anormales d'utilisation d'équipement, d'accès, les locaux, des compteurs situés dans des zones inaccessibles, tout élément non ou mal désignées, sortent des limites d'une mission normale. La responsabilité de l'expert ne pourra être engagée en cas de manipulation d'un équipement défectueux non signalé à celui-ci par écrit.